



CONSEIL COMMUNAL
DE DENGES

PROCES-VERBAL

Assermentation d'un conseiller municipal

Séance du 11 avril 2022 à 19.00h. dans la salle du Clocher du bâtiment communal de Denges

Sous la présidence de Monsieur Grégoire Tavernier, Président du Conseil communal et en présence de Mme Martine Ferreira scrutatrice et de M. Fabien Bonjour, scrutateur, ainsi que de la municipalité, in corpore, a eu lieu l'Assermentation de Mme Estelle Deville, élue à la municipalité le 4 avril 2022.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun et chacune. Il prie l'assemblée de se lever afin de procéder à l'Assermentation de la nouvelle conseillère municipale.

Il lit la prestation de serment telle qu'elle est contenue dans les articles 9 et 62 de la Loi sur les Communes. Mme Estelle Deville lève la main droite et dit « je le promets »

M. Grégoire Tavernier confirme Mme Estelle Deville dans ses fonctions, la félicite pour sa nomination et lui souhaite beaucoup de satisfactions dans ses nouvelles attributions.

M. Francis Monnin, syndic accueille Mme Estelle Deville au sein de la municipalité et lui souhaite la bienvenue.

Après les remerciements d'usage, M. Grégoire Tavernier lève la séance à 19.15h.

Pour le Conseil communal

Le Président :
M. Grégoire Tavernier

La secrétaire :
Mme Françoise Palpacuer



Les scrutateurs :
Mme Martine Ferreira

M. Fabien Bonjour

Procès-verbal établi à Denges, le 12 avril 2022/fpa